

🕒 21.04.2017, 00:01

L'EMS de Gravelone innove et géolocalise ses pensionnaires



Le système de géolocalisation en temps réel séduit les pensionnaires de l'EMS de Gravelone. «Cela nous apporte beaucoup de sécurité et d'autonomie», souligne Berthe Magnenat, entourée ici par deux membres du personnel soignant, Vesna Stojkovic et Susete Martins. SACHA BITTEL

PAR PATRICE GENET

Un établissement médicosocial sédunois inaugure un système digitalisé de tracking en temps réel, présenté comme une première européenne.

Les cas pourraient être tragiques. Tombé de sa couche durant la nuit, un résident ne parvient pas à actionner l'alarme via la «poire» au-dessus de son lit ou le bouton d'urgence de sa salle de bain. Souffrant de troubles cognitifs, un autre est introuvable, évaporé dans la nature.

Autant de situations totalement vraisemblables qui, pour l'EMS de Gravelone, à Sion, devraient désormais appartenir au passé.

Depuis quelques mois en effet y est testé un système de géolocalisation en temps réel faisant intervenir deux objets devenus banals: une montre-bracelet connectée, portée par le patient, et un smartphone, doté d'une application, à l'usage du personnel soignant.

Le système convainc les résidents et le personnel

Présenté hier matin à la presse et qualifié de première européenne, ce système permet aux patients *«une liberté en toute sécurité»*, selon Alexandre Clot, directeur de l'EMS de Gravelone. *«La poire de lit et le bouton d'alarme dans les WC de la chambre ne répondent plus aux besoins de mobilité des résidents d'EMS»*, estime Jean-Luc Michoud, directeur de l'entreprise LPS, société qui revend la solution à Gravelone.

Pensé notamment pour résoudre les problèmes d'interférence et de smog électromagnétique posés par les systèmes d'appel-malade actuels, le système fonctionne via wi-fi, ultrasons et bluetooth. Il a été adopté par les 72 pensionnaires de l'établissement. Et il convainc. *«C'est une chose merveilleuse, s'enthousiasme Berthe Magnenat, résidente. Cela nous apporte beaucoup de sécurité et d'autonomie. On est sous surveillance sans être espionné.»* Son développement a été validé par le préposé valaisan à la protection des données, Sébastien Fanti.

Le personnel soignant, lui aussi, semble enthousiaste. *«Ce système nous permet d'agir plus rapidement et plus efficacement»*, analyse Vesna Stojkovic. Sa collègue abonde: *«On peut intervenir dans un délai plus court – ndlr: des délais de 7 à 8 minutes en moyenne, selon les estimations – et permet de recevoir une alarme lorsque les patients susceptibles de fuguer se rapprochent des sorties.»*

Car sept patients de Gravelone présentent des troubles cognitifs nécessitant, pour leur sécurité, une limitation de la liberté. Pour ces derniers, l'utilisation de la montre a nécessité l'accord écrit des représentants légaux. *«On demande toujours à la famille la possibilité de mettre en place ce système de surveillance anti-errance»*, souligne Alexandre Clot.

Port laissé au bon vouloir des pensionnaires

Le directeur de l'EMS insiste: le port de la montre est laissé au bon vouloir des résidents. *«S'ils ne veulent pas la porter, rien ne les y oblige. Le libre arbitre prime.»*

Du côté du Service de la santé publique du canton du Valais, on est enthousiaste. *«Un tel développement est à saluer, estime sa représentante Annette Weidmann. Réunir sécurité et autonomie n'est pas toujours évident. C'est ce qui est réalisé ici.»*

La solution a coûté quelque 300 000 francs à l'EMS. Une somme dans laquelle ne sont pas compris les frais de câblage réalisés par le service technique de l'EMS lui-même, soit quelque 200 000 francs.

Des montants que tous les EMS valaisans ne peuvent pas se permettre. Secrétaire général de l'Association valaisanne des EMS, Arnaud Schaller rappelle que *«Gravelone est le seul EMS étatique du canton. Il ne joue donc pas avec les mêmes règles. Chaque institution doit rester libre de choisir un tel système.»*

un système validé par sébastien fanti

Le préposé cantonal à la protection des données Sébastien Fanti a accompagné le processus de mise en place de ce système de géolocalisation en temps réel du patient. S'il ne s'agit pas de données médicales mais de données de localisation, Alexandre Staeger, collaborateur de Sébastien Fanti, absent hier, reconnaît que celles-ci demeurent *«sensibles. Il faut qu'il y ait l'adhésion de la personne à cette mesure. Mais ces données ne sortent pas de l'EMS.»*

Pour le secrétaire général de l'Association valaisanne des EMS Arnaud Schaller, qui souligne les aspects positifs en termes de sécurité et d'autonomie, *«il n'y a pas d'aspect négatif à cette solution tant qu'il n'y a pas d'obligation pour le patient d'y souscrire»*. PGE



eshmédias Groupe ESH Médias : Le Nouvelliste - Arcinfo - La Côte - Realdeals - OhBox - La Clé - Jobeo
© 2015 Le Nouvelliste - created by iomedia